

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 21 JUIN 2019

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS D'INCLUSION HANDICAP

Pascale Bruderer quitte la présidence

Pascale Bruderer a remis son mandat de présidente d'Inclusion Handicap lors de l'Assemblée des délégués de ce jour. La conseillère aux États a assuré la présidence d'Inclusion Handicap pendant 5 années. Elle a contribué de manière décisive à la réorientation de la faïtière des organisations de personnes handicapées. «Les personnes en situation de handicap et leurs proches méritent d'être représentés par une voix forte et unifiée», a dit P. Bruderer en tirant le bilan de son mandat et en lançant un appel pour l'avenir.

P. Bruderer s'est engagée durant cinq années au sommet d'Inclusion Handicap. La conseillère aux États, qui mettra fin à ses 20 ans d'activité au sein du Parlement l'automne prochain, place désormais la présidence de la faïtière entre de nouvelles mains. Lors de l'AD d'Inclusion Handicap, elle a jeté un regard rétrospectif sur sa présidence, durant laquelle elle fut une des chevilles ouvrières de la construction de la nouvelle faïtière. «Inclusion Handicap s'est consolidée en interne et positionnée comme une voix forte des 1,8 million de personnes handicapées vivant en Suisse, tout en s'établissant avec succès face aux acteurs politiques», a-t-elle souligné dans son bilan. Fidèle à l'esprit de l'inclusion, elle ajoute n'avoir jamais considéré son activité simplement comme un engagement pour les personnes handicapées, mais comme un engagement avec les personnes handicapées.

Priorité sur un marché du travail inclusif

P. Bruderer a passé en revue les thèmes de nombreuses tâches et activités centrales auxquels Inclusion Handicap s'est attelée avec succès pendant sa présidence. «Avec la ratification de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), la société est appelée à opérer un changement de paradigme. Dans une société inclusive, les personnes handicapées doivent pouvoir participer de manière égalitaire», a-t-elle souligné. «Dans ce domaine, Inclusion Handicap accomplit un travail d'une énorme valeur. Le rapport alternatif sur la mise en œuvre de la CDPH, un document qui met en exergue les domaines où il est urgent d'agir, fut certainement un des jalons de mon mandat», ajoute P. Bruderer. «Une autre étape importante fut l'établissement d'une politique du handicap au niveau fédéral et cantonal.»

P. Bruderer a toujours accordé une haute priorité au marché du travail inclusif. «Il s'agit d'une condition centrale à l'autonomie des personnes en situation de handicap», dit-elle. C'est dans ce sens qu'elle a impulsé, par postulat, la création de la [«Conférence nationale sur l'intégration des personnes handicapées dans le marché du travail»](#). Cette conférence pose une base favorable à la lutte contre les inégalités faites aux personnes handicapées dans le domaine du travail. «C'est un enjeu important, aussi bien pour chaque individu que pour la cohésion de notre société et pour l'économie», précise P. Bruderer.

Verena Kuonen assure l'intérim

C'est sous un tonnerre d'applaudissements que les délégué-e-s ont fait leurs adieux à Pascale Bruderer, et nombre d'entre eux ont pris la parole pour la remercier de son engagement. Sur proposition du comité, il a été décidé de confier la présidence ad intérim à Verena Kuonen, actuelle vice-présidente de la faïtière. Elle présidera Inclusion Handicap de façon transitoire jusqu'à ce que la succession soit assurée.



Premiers jalons pour une nouvelle stratégie fixés

L'ordre du jour de l'AD était axé sur les premiers entretiens en vue de la nouvelle stratégie d'Inclusion Handicap. La validité de la stratégie actuelle prend fin l'année prochaine. Les délégué-e-s ont mené une première réflexion sur l'avenir de la politique du handicap et ont échangé au sujet de l'action requise. Il est prévu d'adopter la stratégie lors de la prochaine AD.

Renseignements:

Marc Moser, responsable communication : 076 428 96 94, marc.moser@inclusion-handicap.ch

Inclusion Handicap est la voix unifiée des quelque 1,8 mio. de personnes handicapées vivant en Suisse. La faïtière politique de leurs organisations s'engage pour l'inclusion de toutes les personnes handicapées ainsi que pour le respect de leurs droits et de leur dignité. Inclusion Handicap réunit 23 associations du domaine du handicap actives à l'échelon national ou dans une région linguistique particulière. Elle défend leurs intérêts et leur propose des conseils juridiques. Ses positions politiques sont élaborées en coopération avec [les 23 organisations membres](#).